

SMCP

sandro • maje • claudie pierlot • fursac



Communiqué - Paris, le 1^{er} décembre 2021

Demande de convocation d'une assemblée générale des actionnaires

Suite à la décision du conseil d'administration de SMCP réuni le 17 novembre 2021 de ne pas, en l'état, examiner la demande de GLAS de convoquer une assemblée générale des actionnaires¹, GLAS a demandé, devant le Tribunal de commerce de Paris statuant en référé, la désignation d'un mandataire chargé de convoquer une assemblée générale des actionnaires de SMCP.

Sur ordonnance rendue le 30 novembre 2021, le Tribunal de commerce a fait droit à la demande de GLAS et a désigné un mandataire chargé de convoquer une assemblée générale des actionnaires de SMCP. SMCP informera le marché prochainement des modalités pratiques de réunion de cette assemblée générale.

À PROPOS DE SMCP

SMCP est un acteur mondial du marché du luxe accessible avec un portefeuille de quatre marques parisiennes uniques Sandro, Maje, Claudie Pierlot et Fursac. Présent dans 43 pays, le groupe comprend un réseau de plus de 1 600 magasins dans le monde et une présence digitale forte, sur l'ensemble de ses marchés-clés. Evelyne Chetrite et Judith Milgrom ont fondé respectivement Sandro et Maje à Paris, en 1984 et en 1998 et continuent à en assurer la direction artistique. Claudie Pierlot et Fursac ont été acquises par SMCP respectivement en 2009 et 2019. SMCP est coté sur le marché réglementé d'Euronext (compartiment A, ISIN FR0013214145, Code Mnémonique : SMCP).

CONTACTS

INVESTISSEURS/PRESSE

SMCP

Mathilde Magnan

+33 (0) 1 55 80 51 00

mathilde.magnan@smcp.com

BRUNSWICK

Hugues Boëton

Tristan Roquet Montegon

+33 (0) 1 53 96 83 83

smcp@brunswickgroup.com

¹ Voir également les communiqués de presse de la société des 29 octobre 2021 et 17 novembre 2021.